

“Les baptêmes financés PAR DES FONDS PUBLICS”

▶▶ À l'UNamur, les étudiants libéraux accusent des associations de détournement de subsides

▶ Parfum de scandale à l'Université de Namur : les étudiants libéraux s'insurgent de voir de l'argent public servir à financer les baptêmes estudiantins. “Chaque année, l'Assemblée générale des étudiants (AGE) reçoit 20.000 euros de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) pour son fonctionnement. Sauf que, depuis plusieurs années, 4.000 euros sont prélevés chaque année pour alimenter les caisses du comité de l'interrégionale (CIR) qui organise les baptêmes étudiants. Au total, c'est plus de 25.000 euros de subsides qui ont été utilisés pour payer des baignoires, des litres de sang, du Dettol et peut-être même des casiers de bières utilisés lors des baptêmes estudiantins”, dénonce Hubert Lennarts, coprésident du Cercle des étudiants libéraux namurois.

Avec d'autres étudiants, il as-

sure avoir dénoncé les pratiques devant l'assemblée, mais s'être à chaque fois fait renverser par la majorité. “Quand on aborde le sujet, nous ou nos prédécesseurs, on répond que c'est une habitude, que ça a toujours été comme ça et que personne ne s'en est plaint. Nous, on n'est pas contre le baptême, on trouve juste que ce n'est pas à la communauté de le financer alors qu'il pourrait aider des étudiants koteurs en prise avec des propriétaires abusifs ou en difficulté parce qu'ils ne répondent plus aux critères des bourses par exemple.”

ILS AURAIENT ALERTÉ l'UNamur ainsi que la FWB sans succès. Selon le président de l'AGE, Timoté Fallais, il s'agit d'une manœuvre politique avant des élections étudiantes. “Les 4.000 euros évoqués proviennent d'une autre enveloppe, celle que nous

donne directement l'université, hors subside communautaire. Et il ne s'agit pas de subsidier des beuveries estudiantines, mais de participer à la sécurité qui encadre les baptêmes. L'UNamur est de notre avis : mieux vaut assumer un poste de sécurité lors des bleus saillies que de devoir déplorer des incidents par la suite”, affirme l'étudiant à la tête de l'organisation depuis l'été dernier.

Voilà pour le principe. Quant à savoir s'il y a un contrôle effectif sur la façon dont est dépensée cette enveloppe de 4.000 euros, tout est relatif. “En principe, l'argent n'est versé au CIR que sur présentation des factures et tickets. Pour cette année académique, il n'y en a pas encore eu. Pour l'année précédente, je ne sais pas, je n'étais pas encore là...”, avoue Timoté Fallais.

Magali Veronesi

“Nous n’avons pas de droit de regard”

NAMUR Que dit l’université dans tout ça ? Exactement la même chose que le président de l’AGE. *“Il faut faire attention de distinguer le subside de la FWB, d’une part, dont l’affectation est précisée par décret, et la somme complémentaire versée par l’UNamur et que l’AGE est libre d’affecter à la sécurité des activités étudiantes et à des activités culturelles”*, met en garde Isabelle Parmentier, la vice-rectrice aux affaires étudiantes.

D’un côté 17.500 euros (FWD), de l’autre 2.500 euros (UNamur). Or, la somme dont on parle excède l’enveloppe de 2.500 euros. Normal selon la vi-

ce-rectrice : *“L’AGE a d’autres sources de revenus comme le bal des busés etc.”*, rappelle Isabelle Parmentier, en précisant que, s’il est convenu que les 2.500 euros servent à sécuriser les activités étudiantes, l’UNamur ne contrôle pas forcément l’affectation réelle de cette somme. *“L’université n’exerce pas de tutelle sur la comptabilité de cette association. Nous n’avons pas à les mettre en garde sur sa gestion même si certains étudiants s’en plaignent. Et pour la partie liée au décret, c’est à la Fédération Wallonie-Bruxelles de contrôler les comptes”*, conclut-elle.

M. V.